

**MESSAGE VIDÉO DE MARISOL TOURAINE,
MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ**

Monsieur le Président de l'Association Nationale des Elus de Montagne,

Mesdames et messieurs les parlementaires,

Mesdames et messieurs les élus et mesdames et messieurs,

Chers amis,

Les contraintes liées au projet de loi de financement de la Sécurité Sociale qui va arriver en discussion très prochainement à l'Assemblée Nationale ne me permettent pas d'être aujourd'hui à vos côtés et je le regrette très sincèrement.

Néanmoins, je tenais à m'adresser à vous sur l'accès aux soins dans les zones de montagne qui représentent un quart du territoire français. C'est un sujet essentiel, pour moi en particulier qui veut faire de l'égalité d'accès aux soins le fil rouge de la politique de santé que je mets en œuvre.

Dans les zones de montagne, au fond, se présentent de manière exacerbée les défis que nous avons à relever pour l'ensemble du pays : l'isolement géographique, la complexité des transports rendent plus sensibles les enjeux de la démographie médicale, de la présence hospitalière, de la continuité des soins. Cette question ne peut se satisfaire d'une approche simpliste.

Nous ne pouvons, nous contenter de mettre en avant un seul critère d'appréciation. Je pense, en particulier, au temps d'accès qui ne semble pas toujours pertinent contrairement à ce qu'on pourrait spontanément imaginer.

Dans le cas des soins de proximité et de la médecine générale, ce critère ne permet pas de cerner l'ensemble des sujets.

La grande majorité de nos concitoyens dispose d'un médecin généraliste à moins de 15 minutes. Néanmoins, la question qui se pose à nous et à vous est celle de la disponibilité du médecin et du service rendu.

Prenons, par exemple, le cas des maternités. Le suivi, avant et après l'accouchement, doit, évidemment, être assuré en proximité.

Toutefois, la prise en charge de l'accouchement lui-même nécessite un plateau technique de taille suffisante et des ressources médicales adaptées ; la présence d'obstétriciens, de chirurgiens, d'anesthésistes est indispensable.

La mise en œuvre des solutions que nous proposerons doit se faire dans la concertation et je le dis, ces solutions, nous devons les élaborer ensemble. Elle associera, cette concertation, les élus, les Agences Régionales de Santé ainsi, bien sûr, que les professionnels de l'urgence et de la médecine générale.

Vous le savez, je suis moi-même élue locale, je sais que la connaissance du terrain est un atout essentiel pour prendre en compte les besoins des populations et, aussi, pour répondre aux attentes des professionnels.

Je n'ignore pas que les relations de travail avec les Agences Régionales de Santé ont parfois été difficiles. D'ailleurs, reconnaissons-le, la qualité de ces relations varie d'une région à l'autre. Mais seule la complémentarité des approches mises en place nous permettra d'atteindre nos objectifs.

J'ai donc demandé au directeur des Agences Régionales de Santé d'être plus attentif à vos besoins, à vos attentes et je sais que la situation s'est déjà grandement améliorée.

La première de mes priorités, c'est la réponse à l'urgence vitale.

Pour faire face à cet enjeu majeur, le Président de la République a fixé un délai maximal de 30 minutes pour l'accès aux soins d'urgence. Dans ces situations, chaque minute gagnée peut sauver une vie. Au cours de l'été dernier, les Agences Régionales de Santé ont établi, à ma demande, un premier diagnostic.

Les populations qui ne peuvent bénéficier d'un accès en moins de 30 minutes à un service mobile d'urgence et de réanimation ou à un service d'urgences hospitalier ont été identifiées. Des solutions innovantes seront trouvées et des solutions de qualité.

Je citerais ici le cas, par exemple, des médecins correspondants de SAMU qui sont présents en montagne. Leur statut doit être amélioré en termes de formation, de responsabilité, d'équipement et d'indemnisation. Il nous faut inciter les médecins libéraux à assurer ces missions d'urgence en lien avec le SAMU. Au-delà des situations d'urgence vitale, l'accès aux soins de proximité doit être une réalité sur l'ensemble du territoire.

Un nombre croissant de nos concitoyens habitent dans des zones dont la densité médicale est devenue préoccupante. Ils sont 2 millions de personnes dans ce cas, 2 millions de plus qu'il y a 5 ans, ce qui représente plus de 7% de la population.

Je le dis fermement, ce processus de désertification médicale doit être enrayer et pour cela, dès 2013, nous mettrons en œuvre des solutions concrètes dans les territoires isolés. Tout d'abord, les études de médecine doivent permettre de mieux découvrir le métier de généraliste. Il nous faut favoriser les stages obligatoires dans les zones fragiles.

Sur ce sujet, le rôle des élus est primordial, c'est vous notamment qui êtes en mesure de faciliter l'accueil des étudiants, par exemple en termes de logement. Ensuite, la loi sur la Sécurité Sociale, dont la discussion commence dans quelques jours, ouvre la voie à la généralisation des équipes de soins de proximité. Leur déploiement est prévu à la mi-2013. Elles permettront de mettre en place un pôle de soins dans chaque territoire.

La coordination des professionnels de santé répond aux attentes des praticiens. Ce dispositif limitera aussi le départ précoce à la retraite de médecins qui sont submergés par leur activité isolée. Enfin, il faut répondre aux attentes des jeunes médecins qui ont évolué. Nous leur proposerons notamment de nouveaux parcours professionnels afin de les inciter à exercer dans les territoires les plus en difficulté.

Dans certaines zones, l'implantation de centres de santé publique doit également être envisagée. Et le recrutement, dès 2013, de 200 jeunes praticiens locaux de médecine générale, des médecins libéraux, vient concrétiser cette approche ambitieuse.

Le sujet de l'accès aux soins est une priorité de la politique de santé que je conduis.

Je suis déterminée à mettre en œuvre toutes les solutions, de manière pragmatique, visant à garantir un accès effectif aux soins partout sur le territoire et, en particulier, dans les zones de montagne.

Je vous souhaite à toutes et à tous de beaux débats et vous remercie de votre attention.